

LETTRE

vivendi

SEPTEMBRE
2013

À NOS ACTIONNAIRES



**JEAN-FRANÇOIS
DUBOS**
PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE

PHILIPPE CAPRON
MEMBRE
DU DIRECTOIRE
ET DIRECTEUR
FINANCIER

LA REVUE STRATÉGIQUE SE CONCRÉTISE

Des étapes majeures de la revue stratégique de Vivendi ont été franchies au cours des derniers mois. Nous sommes entrés en négociations exclusives avec Etisalat pour la cession du groupe Maroc Telecom et nous allons également vendre plus de 85 % de notre participation dans Activision Blizzard. SFR et Bouygues Telecom travaillent à la mutualisation d'une partie de leurs réseaux mobiles. Universal Music

Group mène à bien l'intégration d'EMI Recorded Music et Groupe Canal+ a relancé avec succès les chaînes D8 et D17.

Ces opérations témoignent de notre volonté de nous recentrer sur les activités de médias et de contenus ainsi que de maximiser la valeur de nos actifs télécoms. Un nouveau visage se dessine pour Vivendi. Nos positions de leader dans les médias nous permettront

d'être en position de satisfaire la forte demande des géants du numérique en contenus. Nous souhaitons inscrire l'avenir de Vivendi dans ces marchés en pleine croissance. Nous ne délaissions pas pour autant nos actifs télécoms où de nouvelles opportunités sont offertes par l'explosion du trafic des données et les réseaux haut débit fixe et mobile. Le projet de mutualisation d'une partie des réseaux mobiles entre SFR et Bouygues Telecom s'inscrit pleinement dans cette orientation.

Les opérations engagées au cours des derniers mois nous laissent envisager de nouvelles étapes de croissance. Grâce à une partie des montants reçus des deux cessions, Vivendi va alléger sa dette, renforcer son bilan. Le Conseil de surveillance déterminera l'utilisation du solde.

Les prochains mois verront la finalisation de ces différentes opérations et nous permettront d'avancer vers de nouvelles étapes de croissance avec un objectif inchangé : créer de la valeur pour nos actionnaires. ■

**DETTE FINANCIÈRE
NETTE RETRAITÉE***
6,5 Mds€

*Après la prise en compte des cessions du groupe Maroc Telecom, d'Activision Blizzard (> 85 %) ainsi que des actifs musicaux comme si les cessions avaient été finalisées le 30 juin 2013.

RÉSULTATS
SEMESTRIELS
2013CHIFFRE D'AFFAIRES⁽¹⁾
10,842 Mds€RÉSULTAT
OPÉRATIONNEL
AJUSTÉ⁽¹⁻²⁾ (EBITA) :
1,391 Md€DETTE FINANCIÈRE
NETTE⁽²⁾
6,5 Mds€,
retraitée des produits
attendus des cessions
en cours⁽³⁾, contre
13,4 milliards d'euros
au 31 décembre 2012.Confirmation des
perspectives annuelles
d'Universal Music
Group et léger
ajustement de celles
de Groupe Canal+,
GVT et SFR.

(1) Pour les quatre sociétés du périmètre. A compter du deuxième trimestre 2013 et en application de la norme IFRS 5, Activision Blizzard et le groupe Maroc Telecom sont traités comme des activités en cours de cession et sont notamment exclus du compte de résultat ajusté.

(2) Pour une définition du résultat opérationnel ajusté et de l'endettement financier net, consultez le rapport financier semestriel 2013 sur www.vivendi.com.

(3) Selon les modalités connues à ce jour et sans inclure le produit de la cession éventuelle des 83 millions de titres Activision Blizzard conservés à ce jour.

LES FILIALES MÉDIAS ENREGISTRENT
LES PREMIERS EFFETS DES RELAIS
DE CROISSANCE MIS EN PLACE

Au 30 juin 2013, le chiffre d'affaires de Vivendi s'est établi à 10,8 milliards d'euros, en baisse de 1,5 % par rapport au premier semestre 2012, et le résultat opérationnel ajusté (EBITA) à 1 391 millions d'euros, en recul de 27,0 %. Les filiales médias et SFR ont majoritairement enregistré une amélioration de leur marge opérationnelle au deuxième trimestre 2013 par rapport au premier.

Les comptes du premier semestre 2013 de Vivendi ont notamment été affectés par la dégradation de la marge de SFR, l'opérateur télécoms évoluant dans un marché particulièrement compétitif où la reconquête des abonnés tient le rôle principal (+ 809 000 clients mobiles au premier semestre). De son côté, GVT a été confronté à un ralentissement de la croissance économique au Brésil et à des mouvements sociaux. Universal Music Group et Groupe

Canal+ ont correctement résisté, en dépit de charges de restructuration et de coûts de transition liés aux premiers mois d'intégration des acquisitions et des relais de croissance mis en place aux cours des derniers mois.

Par ailleurs, la lecture des comptes consolidés de Vivendi au premier semestre 2013 nécessite un éclairage. Les ordres de grandeur des agrégats diffèrent en effet de ceux des précédents semestres. En application de la

norme IFRS 5, Activision Blizzard et le groupe Maroc Telecom ont été traités comme des activités en cours de cession (annonce de ces deux projets respectivement les 23 juillet et 26 juillet) et ont été exclus du compte de résultat ajusté du premier semestre 2013 et du premier semestre 2012. En revanche, ils sont toujours comptabilisés dans le résultat net part du groupe (1 035 millions d'euros, en repli de 11,2 % par rapport au premier semestre 2012). ■

CANAL+
GROUPE

Porté par les activités de télévision gratuite de D8 et de D17 ainsi que par le bouquet polonais « n », le chiffre d'affaires de Groupe Canal+ s'est élevé à 2,6 milliards d'euros, en hausse de 5,3%. Le succès de D8 ne se dément pas : au 30 juin, sa part d'audience s'établissait à 3,4 %, contre 2,3 % un an plus tôt. Les émissions « Touche pas à mon poste » de Cyril Hanouna, « Enquêtes d'actualité » de Guy Lagache et « La nouvelle Star » ont été particulièrement bien accueillies par le public.

Au premier semestre, Groupe Canal+ a signé plusieurs accords pour renforcer son offre d'émissions de sport (acquisitions des droits exclusifs de la Premier League anglaise et du Championnat du Monde de Formule 1), de séries et de documentaires (accord



CYRIL HANOUNA, ÉLU MEILLEUR ANIMATEUR EX-AEQUO 2013, ANIME TOUS LES SOIRS «TOUCHE PAS À MON POSTE»

Un portefeuille
de 14 millions
d'abonnés

avec HBO pour les 5 saisons à venir et avec A+E Networks). Le recul du marché publicitaire et les investissements dans les contenus ont cependant pesé

sur l'EBITA du premier semestre 2013 qui s'est établi à 449 millions d'euros (hors coûts de transition de 19 millions d'euros liés à l'intégration de D8/D17 et « n »).

LA VERSION ACOUSTIQUE
DE L'ALBUM DE JUSTIN BIEBER
A REMPORTÉ UN BEAU SUCCÈS



PHOTO UMG



UNIVERSAL MUSIC GROUP

Le chiffre d'affaires d'Universal Music Group a progressé de 16,3 % à 2 236 millions d'euros grâce à l'acquisition d'EMI Recorded Music (opération finalisée le 28 septembre 2012) et aux succès d'artistes comme Rihanna, d'Imagine Dragons ou encore Justin Bieber.

Le résultat opérationnel ajusté s'est établi à 143 millions d'euros, en baisse de 8,3 %. Mais hors coûts de restructuration et d'intégration, il progresse de 6,2 %.

Plus de 50 %
de ventes
numériques

Les activités numériques continuent à se développer (téléchargement de morceaux sur internet, abonnements à des sites musicaux, écoute de la radio sur internet, redevances,...), les ventes numériques représentant 53 % des ventes de musique enregistrée, contre 47 % un an plus tôt. Ce basculement du physique vers le numérique intervient alors qu'Universal Music Group a conforté sa position de leader grâce au rachat d'EMI Recorded Music. Il pourra ainsi mieux faire entendre sa voix face aux géants de l'internet et sera plus à même de bénéficier du redéploiement du marché alors qu'il a réalisé une belle opération financière. Outre les synergies tirées du rapprochement des deux groupes, la cession de Parlophone Label Group s'est



SFR

Au cours des derniers mois, SFR a poursuivi son plan de réorganisation et a annoncé la tenue de négociations exclusives pour le partage d'une partie de son réseau mobile avec Bouygues Telecom. Ce partenariat, qui doit encore recevoir l'aval d'instances représentatives et réglementaires, est une première en France mais a déjà été mis en place dans certains pays européens.

SFR n'a pas ralenti son rythme d'investissement, le partenariat avec Bouygues Telecom lui permettra d'économiser certains coûts et d'investir plus amplement dans les réseaux à très haut débit. Dans le mobile, l'opérateur poursuit le déploiement de son réseau 4G et vise un taux de couverture en 4G et Dual Carrier (LTE et DC-HSPA+) de 70 % de la population fin 2013, dont la moitié en 4G.

Dans l'internet haut débit, SFR investit chaque année 150 millions d'euros dans la fibre optique, qu'il a déjà implantée dans plus de 70 communes.

70 % de la
population bientôt
couverte en 4G et
en Dual Carrier



PHOTOS DR

Pour l'ensemble de l'année, Groupe Canal+ revoit légèrement sa prévision d'EBITA 2013 aux environs de 650 millions d'euros hors coûts de transition. ■



PHOTO SFR

Confronté à un marché très concurrentiel et à des baisses de prix imposées par les régulateurs, le chiffre d'affaires de SFR au pre-

mier semestre 2013 a reculé de 11,3 %, à 5 108 millions d'euros et le résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) s'est établi à 1 470 millions d'euros, en baisse de 20,5 %. La tendance est à l'amélioration : l'EBITDA du deuxième trimestre a limité son repli à 16,3 %. SFR a légèrement ajusté sa prévision d'EBITDA 2013 à la suite de la décision défavorable de la Cour de Justice de l'Union européenne concernant la « taxe Copé ». L'EBITDA 2013 devrait s'établir aux environs de 2,8 milliards d'euros, la prévision de Capex étant maintenue aux environs de 1,6 milliard d'euros. ■

PHOTO GVT

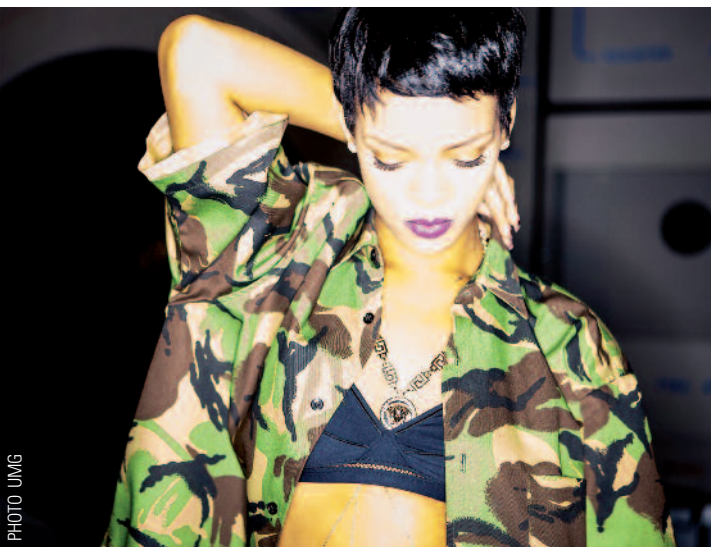


PHOTO UMG

RIHANNA
L'ARTISTE AYANT LE PLUS VENDU
AU PREMIER SEMESTRE 2013

effectuée dans de très bonnes conditions. Avec cette transaction, qui constitue la dernière vente significative exigée par la Commission européenne dans le cadre de l'acquisition d'EMI Recorded

Music, le montant en cash des cessions s'élève à environ 700 millions d'euros. Vivendi s'est désengagé d'environ un tiers d'EMI Recorded Music pour près de la moitié de son prix d'achat. ■



La croissance de GVT s'est poursuivie aussi bien dans la téléphonie fixe et l'internet que dans la télévision malgré le ralentissement de l'économie brésilienne et des mouvements sociaux.

Au premier semestre 2013, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) de GVT ont progressé à taux de change constant de respectivement

14,7 % à 884 millions d'euros et de 13,3 % à 354 millions d'euros. Dans la télévision, l'opérateur brésilien, qui a lancé une offre de télévision payante à l'image d'un CanalSat, compte désormais environ 508 000 abonnés (x 2,5 par rapport à fin juin 2012).

Pour l'ensemble de l'année, GVT prévoit désormais une croissance de son chiffre d'affaires de l'ordre de 15 % à taux de change constant et une marge d'EBITDA supérieure à 40 %. Il maintient sa perspective d'EBITDA-Capex proche de l'équilibre. ■



Déjà
un chiffre d'affaires
de 81 millions
d'euros dans
la télévision



DES NÉGOCIATIONS EXCLUSIVES POUR MAROC TELECOM

A la suite de ses nouvelles orientations stratégiques, Vivendi est entré en négociations exclusives avec Etisalat pour la cession de sa participation de 53 % dans le groupe Maroc Telecom.

L'offre de l'opérateur émirati correspond à un produit de cession en cash pour Vivendi de 4,2 milliards d'euros dont 310 millions d'euros au titre du dividende 2012. La transaction s'effectuerait sur une valeur d'entreprise de 4,5 milliards d'euros, soit un multiple de 6,2 fois l'EBITDA. Dans le même secteur, les opérateurs des pays émergents se négocient en médiane à 4,9 fois et les opérateurs européens à 3,9 fois l'EBITDA.

La conclusion de l'opération est notamment soumise à la signature d'un accord définitif entre Etisalat et Vivendi, la conduite de procédures avec des instances représentatives du personnel en France, à la signature de certains accords entre Etisalat et le gouvernement marocain et à l'aval des autorités réglementaires dans les pays où Maroc Telecom est présent. Des discussions se tiennent également avec un consortium d'investisseurs institutionnels marocains dans le but de définir un éventuel investissement.

Vivendi et Etisalat souhaitent finaliser cette opération d'ici fin 2013.



VIVENDI SE DÉENGAGE D'ACTIVISION BLIZZARD

Vivendi va vendre, pour 8,2 milliards de dollars (environ 6,2 milliards d'euros), plus de 85 % de sa participation actuelle dans Activision Blizzard au groupe lui-même et à un consortium d'investisseurs nommé ASAC II LP. Cette décision a été prise alors que, contrairement à Groupe Canal+ et Universal Music Group, Vivendi ne détenait pas 100 % de cette filiale et n'avait pas un accès direct à sa trésorerie. Par ailleurs, dans le secteur des jeux vidéo, l'obsolescence des produits liée à l'arrivée de nouvelles générations de consoles, est assez rapide, et les coûts de développement sont élevés.

La cession, qui devrait être finalisée d'ici à fin septembre, permettra de concrétiser la valeur créée par Vivendi depuis l'origine dans les jeux vidéo, soit près de 8 milliards de dollars.

VIVENDI, PRÉSENT AU VILLAGE DES ACTIONNAIRES

Vivendi participe cette année au Village des Actionnaires, un rendez-vous créé en 2012 pour les actionnaires individuels. Ce salon se tient le 27 septembre à Roland Garros (Avenue Gordon Bennet, 75016 Paris). N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez une invitation (numéro vert 0 805 050 050).

Cette nouvelle manifestation est originale par sa conception. Le Village des Actionnaires souhaite en effet mener une action de communication centrée sur l'information et le dialogue avec les actionnaires. Vous pouvez notamment prendre rendez-vous dès maintenant pour un entretien personnalisé avec notre service des relations actionnaires individuels et nous indiquer les sujets que vous souhaitez aborder.

L'INNOVATION COMME FIL CONDUCTEUR

Par ailleurs, le Village organise des conférences plénières où se retrouvent dirigeants et experts sur, cette année, le thème de l'innovation. Dans ce cadre, Philippe Capron, Directeur financier et membre du Directoire de Vivendi, interviendra à 15h lors d'une conférence sur « L'innovation au service de l'entreprise et de ses partenaires ».

Enfin, des ateliers thématiques proposés par chaque société participant au salon seront organisés à partir de 12h. Alors que Vivendi souhaite se recentrer et développer ses activités de médias et contenus, nous avons choisi de vous faire découvrir le cinéma et la position de leader de Groupe Canal+ dans ce domaine. L'atelier « Canal+, partenaire privilégié du cinéma » se tiendra à 13h30 et sera présenté par Manuel Alduy, Directeur du cinéma de Groupe Canal+.



UN COMPTE TWITTER POUR LES ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Vivendi a ouvert en octobre 2012 un compte Twitter destiné à ses actionnaires individuels (@SolangeMaulini ; adresse de la Responsable actionnaires individuels). Le groupe propose aussi d'autres comptes comme @Vivendi_News (adresse officielle), @SimonGillham (Directeur de la communication), @BarbaraWeill (sujets liés à la responsabilité sociale d'entreprise), @fvallois, @themediashaker, ... Réactivité et concision sont les maîtres mots de ce réseau social centré sur l'information. Il nous a donc paru évident d'ouvrir un compte pour les actionnaires individuels. Les informations relayées sur ce compte concernent en premier lieu les actualités du groupe et de ses filiales. Elles sont relatives ensuite aux activités inhérentes et connexes au groupe, aux mondes financier et boursier ainsi qu'à l'économie. Un volet concerne également la culture dans toute sa diversité. Enfin, ce compte vous donne le programme des événements proposés par le Club des actionnaires.

Pour être informé en temps réel de l'actualité du groupe, n'hésitez donc pas à vous abonner au compte Twitter actionnaires individuels de Vivendi ! N'hésitez pas non plus à vous abonner à la page Facebook de Create Joy, le programme de solidarité de Vivendi, et à surfer sur le site www.cultureswithvivendi.com, et sur www.themediashaker.com, plateforme de débat et d'information sur la culture et la création à l'ère numérique.

Si vous possédez une action, vous pouvez adhérer au **Club des actionnaires de Vivendi**.

Renvoyez-nous votre bulletin d'adhésion téléchargeable sur internet ou envoyé sur demande au numéro vert :

0805 050 050
NUMÉRO VERT Appel gratuit depuis un poste fixe

VIVENDI, PARTENAIRE DE NOMBREUX FESTIVALS DE L'ÉTÉ

La musique fait partie de l'ADN de Vivendi et de sa filiale, Universal Music Group, leader mondial du secteur. Fort de plusieurs dizaines de labels qui vont de la musique classique (Deutsche Grammophon, Decca) à la variété française (Polydor, ...), en passant par le jazz (Verve, ...), la pop, la musique latino, le rock ou le R'n'B, Universal Music Group s'attache à produire et valoriser tous

les genres musicaux et est partenaire de nombreux festivals. Vivendi soutient ainsi depuis 15 ans le Festival International d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence (lire l'entretien de Bernard Focroulle, Président du festival sur le site www.cultureswithvivendi.fr). Le groupe est également partenaire du festival « Jazz in Marciac » dans le Gers et de rencontres, toutes aussi passionnantes, comme le Festival de la Vézère (musique classique) en Corrèze et le Roche Bluegrass Festival de La Roche-sur-Foron en Haute-Savoie.

Cette année, le Club des actionnaires a organisé pour ses membres un jeu concours permettant de gagner des places de concert. Les gagnants ont été invités à assister à l'opéra Don Giovanni (Aix-en-Provence), à un concert du violoniste Nemanja Radulovic (La Vézère) et à une soirée avec Gilberto Gil et Roberto Fonseca (Marciac). De belles soirées partagées au cœur de l'été !

DON GIOVANNI AU FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE



NEMANJA RADULOVIC
AU FESTIVAL DE LA VÉZÈRE



PHOTO DR

QUESTIONS D'ACTIONNAIRES

J'ai lu dans les journaux que vous réfléchissiez à une scission de SFR. Quand allez-vous l'introduire en Bourse ?

La priorité reste à la confirmation du redressement de SFR. L'opérateur a mis en place un plan d'adaptation à la nouvelle structure du marché. De nouvelles offres ont été créées, les investissements dans le très haut débit fixe et mobile se poursuivent et un projet de mutualisation d'une partie des réseaux mobiles avec Bouygues Telecom a été annoncé.

Conjointement, nous réfléchissons à la possibilité et la pertinence d'une introduction en Bourse de SFR à moyen terme, mais rien n'a été à ce jour arrêté par le Directoire et le Conseil de surveillance.

Est-il possible d'acheter des actions Vivendi ailleurs qu'à la Bourse de Paris ?

Les actions Vivendi sont uniquement cotées à la Bourse de Paris - Euronext Paris et ont pour code ISIN : FR0000127771. Le groupe ne sponsorise pas de programmes d'American Depositary Receipt (ADR). Tout programme d'ADR existant actuellement est « non-sponsorisé » et n'a aucun lien de quelque nature que ce soit avec Vivendi.

Les dividendes payés en 2014 seront-ils soumis au prélèvement à la source obligatoire de 21 % ?

Oui. Les personnes physiques, appartenant à un foyer fiscal dont le revenu de référence de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus concernés est inférieur à 50 000 € (pour les célibataires, divorcés ou veufs) ou à 75 000 € (pour les contribuables soumis à une imposition commune), peuvent toutefois demander à être dispensées du paiement de ce prélèvement en en faisant la demande auprès de l'établissement gestionnaire de leurs actions. Pour les personnes détenant des actions au nominatif pur, un formulaire est disponible sur le site Planet Shares. La demande doit être formulée au plus tard le 30 novembre 2013.

Pour suivre l'actualité de Vivendi, n'hésitez pas à aller sur le site www.vivendi.com dans les rubriques « Actionnaires individuels » puis « Communiqués de presse » ou « Actualités audio »

LE CARNET DE L'ACTIONNAIRE

■ AGENDA DES PROCHAINS MOIS :

Vous pouvez retrouver l'agenda des événements du Club des actionnaires sur notre site internet www.vivendi.com, en allant dans les pages « Actionnaires individuels » puis « Club des actionnaires ».

Désormais, Vivendi met également chaque semestre à votre disposition cet agenda sous format papier.

■ NOUS CONTACTER

Pour toute information sur Vivendi, vous pouvez contacter le service Informations Actionnaires Individuels (IAI)

par courrier : Vivendi, Service Informations Actionnaires Individuels, 42 avenue de Friedland, 75008 Paris.

par e-mail : actionnaires@vivendi.com.

et par téléphone : **0805 050 050** ou +33 (0)1 71 71 34 99 si vous êtes à l'étranger.

Le Service vous répondra du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 (horaire étendu en cas d'actualité importante).

Vous recevez la « lettre à nos actionnaires », conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition en nous adressant un e-mail à actionnaires@vivendi.com, ou en nous écrivant à Vivendi – Service Informations Actionnaires Individuels – 42 avenue de Friedland – 75008 Paris. Si vous souhaitez vous désinscrire et ne plus recevoir nos lettres, merci de le faire savoir aux mêmes adresses.



Avertissement Important Déclarations prospectives. Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux perspectives de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes d'impact de certaines opérations. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, notamment les risques liés à l'obtention de l'accord d'autorités de la concurrence et d'autres autorités de régulation ainsi que toutes les autres autorisations qui pourraient être requises dans le cadre de certaines opérations et les risques décrits dans les documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en langue anglaise sur notre site (www.vivendi.com). Les investisseurs et les détenteurs de valeurs mobilières peuvent obtenir gratuitement copie des documents déposés par Vivendi auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) ou directement auprès de Vivendi. Le présent communiqué de presse contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion. ADR non sponsorisés. Vivendi ne sponsorise pas de programme d'American Depositary Receipt (ADR) concernant ses actions. Tout programme d'ADR existant actuellement est « non sponsorisé » et n'a aucun lien, de quelque nature que ce soit, avec Vivendi. Vivendi décline toute responsabilité concernant un tel programme.

